

mouzillon



07

Repas des aînés, le 16 octobre



Chaque mois les mouzillonnais s'expriment...

COMMISSION PATRIMOINE

La restauration de la fontaine SAINT JULIEN

“ En 1984 Robert Bouet, alors maire de Mouzillon, distribue au cours d'une réunion du Conseil un petit questionnaire et demande à ses conseillers de préciser les projets qu'ils souhaitaient voir se réaliser. ”

Parmi les réponses celle d'André Fleurance (La Grange) pour la première fois mentionne la notion de **sauvegarde du patrimoine** de la commune.

Ce pionnier réussit à convaincre ses collègues et rapidement le Conseil choisit de restaurer cette petite fontaine ensevelie depuis plus d'un siècle sous les épines, envahie par le lierre... Enfin, on allait restaurer la Fontaine Saint Julien où se sont désaltérés tant d'hommes au cours des siècles.

La décision prise, André Fleurance avec la complicité de deux passionnés, Yves Martineau l'historien et Gérard Biteau, ainsi que des bénévoles animés de la même passion, débutent les travaux en avril 1988. Après avoir défriché les alentours, on découvre enfin la Fontaine Saint Julien que les deux recteurs de Saint Julien de Vouvantes et Mouzillon avaient réalisée.

Les travaux de restauration seront confiés à Christian Roy, artisan maçon ; avec patience il reconstituera le fronton, creusera trois niches pour y loger les statuets de Saint Julien, de la Vierge Marie et de Saint Louis. Les travaux seront achevés en août 1988.

Cette mise en valeur de notre patrimoine fut récompensée par le 2^{ème} prix du concours national organisé par l'association Notre-Dame de la Source, dans le cadre d'une campagne nationale de restauration des croix, calvaires, fontaines, oratoires...

Remercions ces précurseurs de nous avoir fait prendre conscience de la nécessité de sauvegarder notre patrimoine.



MAIRIE DE MOUZILLON

1, rue Clément Guilbaud
02 40 33 93 26
accueil@mairie-mouzillon.fr
www.mairie-mouzillon.fr

HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi : 14h à 17h
Mardi : 9h à 12h30
Mercredi : 9h à 12h30 et de 14h à 17h
Jeudi : 14h à 17h
Vendredi : 14h à 17h
Samedi : 9h à 12h

ENFANCE ET JEUNESSE

Fabrice Grelaud
02 40 33 94 42
enfancejeunesse@mairie-mouzillon.fr

SERVICES MÉDICAUX

PHARMACIE

M. Mougin
02 40 36 20 51
Service de garde 32 37

Complexe des Deux rivières

1 Place de la Vendée

MÉDECIN

Docteur Beaupérin
02 40 33 97 49

ORTHOPHONISTES

Mmes Baroin et Février
02 40 05 24 86

INFIRMIÈRES

Mmes Favreau et Le May
02 40 36 41 77 ou 06 21 77 08 38

MASSEURS-KINÉSITHÉRAPEUTES

MM. Remaud et Therinca
Mmes Bossard, Charnet et Guery
02 28 06 43 44

OSTÉOPATHE

M. Remaud
02 28 06 43 44 ou rendez-vous sur *Doctolib*

PÉDICURE-PODOLOGUE

Mme Bardon
07 50 65 21 81

PSYCHOLOGUE CLINICIENNE

Mme Jaud
06 71 75 88 99

**VOUS AVEZ JUSQU'AU 10 NOVEMBRE 2021
POUR NOUS FAIRE PARVENIR VOS
DOCUMENTS À PARAITRE DANS LE
BULLETIN DE DÉCEMBRE 2021.**

Nous vous rappelons que passé ce délai, nous ne pourrons plus prendre aucun contenu : ceci afin de mettre en forme toutes vos informations dans les meilleures conditions.

Nous vous remercions pour votre compréhension.



Valérie Cargouët
Adjointe Enfance-Jeunesse
et Affaires Scolaires

04

MOUZILLON VOUS INFORME

07

VIVRE À MOUZILLON

10

MOUZILLON ET LE VIGNOBLE

10

MOUZILLON DANS
LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

12

AGENDA DES MANIFESTATIONS



**C'est parti pour la nouvelle
numérotation !**

p. 6



Ça y est la rentrée est déjà loin derrière nous et petits comme grands ont repris leurs marques. Globalement la rentrée s'est très bien passée, vous avez pu découvrir et utiliser notre nouveau parking. Il est malheureusement à déplorer quelques incivilités à ce sujet, nous rappelons à certains parents qu'il en va de la sécurité de nos enfants ! Il y a deux autres parkings à votre disposition, celui de la place de la Vendée ainsi que celui de la salle Raphaël Hardy, il faut juste marcher un peu plus et ça prend un peu plus de temps en effet... Vous avez pu découvrir également la nouvelle entrée de l'école de la Sanguèze avec un très beau dessin créé par les enseignants de l'école. Les services techniques ont quant à eux fait le reste. Un grand merci à eux tous pour cette belle collaboration ! Quant aux enfants de l'école St Joseph, ils ont pu intégrer les nouveaux bâtiments qui ont été inaugurés comme il se doit le samedi 25 septembre. Nous étions nombreux pour ce bel évènement. Pour ce qui est du service enfance jeunesse, nous avons à accueillir un grand nombre d'enfants au sein des différents services, il en est de même pour l'association des Petits Mousmes. C'est une très bonne nouvelle en soit car cela signifie que vous nous faites confiance pour offrir de très bons moments à vos enfants, par contre nous ne pouvons pas pousser nos murs ! Nous tenons absolument à maintenir un service de qualité malgré des effectifs parfois élevés et continuons à nous adapter à vos besoins. Je profite de cet édito pour

dire ma satisfaction à pouvoir travailler en totale collaboration avec tous les acteurs scolaires tout au long de l'année. C'est grâce à cette cohésion que Mouzillon peut se targuer d'avoir une politique enfance jeunesse performante reconnue sur le territoire et pas que...

“ Dans cette continuité, j'en profite pour faire appel à 3 parents pour intégrer la nouvelle commission menu afin d'aborder les sujets liés au restaurant scolaire. Les personnes qui sont intéressées peuvent se manifester par le biais du portail famille. ”

Je remercie les personnes qui s'étaient proposées pour intégrer cette commission il y plusieurs mois mais qui malheureusement n'ont pas eu l'occasion de se réunir étant donné les conditions sanitaires. Une seule personne a souhaité repartir pour cette année et c'est la raison pour laquelle il faudrait 3 autres personnes (2 parents par école) pour compléter la commission. Merci par avance à vous !

Je vous souhaite à tous une belle année et afin de vous pouvoir toujours vous proposer des services optimum n'hésitez surtout pas à nous faire parvenir vos remarques et suggestions par le biais du portail famille ou par l'intermédiaire de nos supers agents !

RECENSEMENT CITOYEN OBLIGATOIRE

Les jeunes Français et Françaises doivent se faire recenser dès l'âge de seize ans et avant la fin du 3^{ème} mois suivant.

Ils se présentent à la Mairie de domicile, munis de leur carte d'identité et du livret de famille des parents ou font la demande sur le site service-public.fr.

À cette occasion, la Mairie leur remet une attestation de recensement.

ATTENTION : Ce document n'a pas de validité pour les démarches administratives, il permet exclusivement de justifier du recensement effectué.

En vous inscrivant sur le site www.majdc.fr, vous pourrez compléter votre dossier administratif, demander un report ou une exemption, changer la date de votre JDC, récupérer une attestation de position, etc. Pour plus d'informations consulter notre site Internet à la rubrique démarche administrative.

UN RECENSEMENT TARDIF : c'est une convocation tardive à la JDC, c'est l'impossibilité de s'inscrire à un examen, c'est une non inscription automatique sur les listes électorales.



État-civil SEPTEMBRE 2021

MARIAGE

- Nicolas CRESPEAU & Pauline LA GOUTTE
11 septembre2 rue de la Ville en Terre

Publication en accord avec les familles.

Mouzillon DE L'INTÉRIEUR

Lors du conseil du 14 septembre, 20 membres étaient présents et 3 absents. Voilà ce qu'il s'y est dit :

P.L.U APPROBATION

Par délibération du Conseil municipal du 5 septembre 2017, la révision d'un Plan local d'urbanisme (PLU) a été prescrite. Les modalités de concertation ainsi que les objectifs poursuivis ont été définis.

Le projet de révision générale du P.L.U. a fait l'objet :

- D'une consultation des Personnes Publiques Associées mentionnées aux articles L.132-7 et L.132-9 du code de l'urbanisme.
- D'un avis favorable à l'unanimité de la CDPENAF le 3 février 2021,
- D'un avis de la Mission Régionale d'Autorité Environnementale (MRAe) le 25 février 2021.

La commissaire-enquêteur a donné un avis favorable assorti des 4 réserves suivantes :

- Généraliser la protection zone naturelle aux abords de la Sanguèze
- Classer en 2AUE les secteurs prévus en 1AUE
- Justifier de la capacité des équipements notamment en assainissement à répondre au développement cumulé des secteurs d'urbanisation nouvelle
- Introduire au niveau des OAP la diversification de l'habitat et une augmentation de la densité

Le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur sont mis à disposition du public à la mairie de Mouzillon et à la Communauté de communes Sèvre et Loire ainsi que sur le site internet de la Communauté de communes pendant un an.

Le Conseil Municipal à l'unanimité :

- ÉMET UN AVIS FAVORABLE sur le dossier d'approbation de la révision générale du PLU

FINANCES

Fiscalité locale : Taxe Foncière des constructions nouvelles et assimilées

Par délibération du 6 avril 2021, le Conseil Municipal avait décidé la suppression de l'exonération de deux ans de la taxe foncière sur les propriétés bâties en faveur des constructions nouvelles, additions de construction, reconstructions, et conversions de bâtiments ruraux en logements, en ce qui concerne tous les immeubles à usage d'habitation, or l'article 1383 du code général des impôts prévoit que les collectivités peuvent uniquement limiter cette exonération pour la part qui leur revient à 40, 50, 60, 70 80 ou 90 %.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré décide de limiter l'exonération de deux ans

de la taxe foncière sur les propriétés bâties en faveur des constructions nouvelles, additions de construction, reconstructions et conversions de bâtiments ruraux en logements, en ce qui concerne les immeubles à usage d'habitation, à 40% de la base imposable.

Redevance occupation du domaine public par ORANGE

Le Conseil Municipal décide de retenir les valeurs maximales pour la redevance due par France Télécom pour occupation du Domaine Public, au titre de l'année 2021, ce qui fait un montant total de redevance de 2274.28 €

RÉVISION LOYERS COMMUNAUX

Le Conseil valide une augmentation des loyers de 0.42 % en fonction du nouvel indice pour les logements situés au 16 rue Clément Guilbaud, Impasse des Nouettes et 2 route de Nantes

Depuis le 1^{er} septembre l'association Chez Nos aînés occupe un local de 31.21 m² au Centre Mathilde Sauvion : le loyer est fixé à 200 €.

Le Conseil Municipal valide ces nouveaux montants de loyers.

LOCATION DES SALLES COMMUNALES : ajout tarif

Suite à plusieurs pertes de clés des salles louées aux particuliers et associations, le Conseil Municipal vote l'ajout d'un tarif de clés perdues qui est de 100 € chacune.

PERSONNEL COMMUNAL

- Le Conseil Municipal valide
- La création d'un poste de rédacteur principal 2^{ème} classe au 1^{er} novembre pour remplacer la Directrice Générale des Services qui partira à la retraite en décembre.
 - La création d'un poste d'adjoint administratif stagiaire à 17.50/35^{ème} à compter du 1^{er} octobre au poste de communication.
 - Suppression d'un poste d'adjoint technique en CDD à 7.54/35^{ème} et création d'un poste d'adjoint technique en CDD à 10.58/35^{ème} à compter du 1^{er} octobre au poste d'entretien des locaux de l'école.

CONVENTION AVEC L'ÉTABLISSEMENT PUBLIC FONCIER DE LOIRE-ATLANTIQUE

La Commune a saisi l'opportunité d'une mise en vente d'une maison sise au coin de la place de la Vendée (2 rue de la Vendée) et convenu de l'achat de 421 m² de terrain (section AM 881 et 1236).

Les prix ont été estimés par le service des domaines :

Maison	250 000,00 €
Terrain	15 000,00 €
Frais notariés.....	6 000,00 €
TOTAL.....	271 000,00 €

L'intervention de l'EPF fait généralement l'objet de deux conventions :

- Convention d'action foncière qui prévoit les modalités de portage foncier (prix de rétrocession, durée de portage etc.). Ce document doit être validé par le Conseil Municipal et est le préalable à la signature de l'acte de vente.
- Convention de mise à disposition. Le bien est mis à la disposition de la Mairie qui assure son entretien et se charge d'éventuelle location à titre précaire via la mise en place d'une convention d'occupation précaire.
Les loyers sont effectivement perçus par l'EPF et viennent en déduction du prix de rétrocession.

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité l'autorisation de la signature des 2 conventions à M. Le Maire cité ci-dessus.

CONVENTION DE PARTENARIAT POUR L'INCLUSION NUMÉRIQUE

La commune de Le Landreau a répondu favorablement à un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) concernant le dispositif Conseiller numérique porté par l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT). Ce dispositif permet aux collectivités de recruter un agent dont le champ d'intervention portera exclusivement sur l'inclusion numérique. À la suite d'échanges avec les autres communes de la Communauté de communes Sèvre & Loire, 5 communes ont décidé d'adhérer à ce dispositif pour accueillir un conseiller numérique :

- la Boissière du Doré,
- la Remaudière,
- la Chapelle-Heulin,
- Mouzillon.
- la Regrippière,

Monsieur le Maire présente la convention et demande au Conseil Municipal l'autorisation de signer cette convention.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité :

- AUTORISE Monsieur le Maire à signer cette convention de partenariat pour l'inclusion numérique

APPROBATION DU RAPPORT DE LA CLECT DU 23 JUIN 2021

Monsieur le Maire informe que par courrier en date du 12 juillet 2021, la Présidente de la Communauté de communes Sèvre et Loire lui a transmis le rapport établi par la C.L.E.C.T (Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées) en date du 23 juin 2021, portant sur le calcul des charges transférées pour les points suivants :

- Transfert de la gestion de la bibliothèque de La Remaudière au sein du réseau de lecture publique de la CCSL
- Transfert de la compétence gestion de l'école de musique de Vallet.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- APPROUVE le rapport établi par la C.L.E.C.T en date du 23 juin 2021 ci-joint annexé,
- VALIDE les tableaux définitifs de montants d'attribution de compensation appliqués aux dates de transfert, tels qu'ils sont présentés au sein du rapport de la C.L.E.C.T.
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document nécessaire relatif à ce sujet.

CONSEIL EN ÉNERGIE PARTAGE – adhésion au programme ACTEE

Le Programme CEE ACTEE 2 est porté par la Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régies (FNCCR). Ce programme vise à aider les collectivités à mutualiser leurs actions, à agir à long terme et ainsi à planifier les travaux de rénovation énergétique tout en réduisant leurs factures d'énergie.

Le déploiement de ce programme dans tout le territoire national repose sur une implication forte des collectivités territoriales volontaires.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré décide d'autoriser le Maire, à signer tous les documents nécessaires au bon déroulement de la mise en œuvre du programme ;

PLACE DE LA VENDÉE - objectifs du projet et principes généraux d'aménagement de la place de la Vendée

La commune envisage de mener un projet d'extension du pôle des « deux rivières » et la création de bâtiments pouvant accueillir des professions sociales, médicales ou des logements sur l'Est de la place de la Vendée. Ces bâtiments seront construits en respectant des principes d'éco-aménagement environnementaux. Ce projet est nourri par la réalisation d'études préalables, et le travail mené dans le cadre de la révision du Plan Local d'Urbanisme.

Le projet tel qu'il est pensé aujourd'hui a pour principal objectif de :

- Conforter la centralité du bourg par l'ouverture d'une nouvelle zone d'habitat. Au sein de ce futur aménagement, il s'agira d'accueillir une population mixte en proposant une offre de logements en petits collectifs (R+2). La densité retenue de 20 logements à l'hectare (règle du nouveau PLU) impliquera par ailleurs de proposer de nouvelles formes urbaines économes en espace, recherchant une qualité architecturale et s'adaptant aux évolutions sociétales.
- De réaliser l'aménagement de cheminements piétonniers et d'une trame paysagère.
- De permettre l'extension du Pôle des deux Rivières,

Une grande importance sera accordée à la préservation de la qualité de vie des riverains et des futurs habitants et ce notamment par la valorisation des éléments naturels existants et par la recherche de mixité intergénérationnelle au sein de la future zone d'habitat

Le Conseil municipal après en avoir délibéré :

- APPROUVE les objectifs du projet et la poursuite jusqu'à la finalisation de celui-ci.

► **L'inclusion numérique** est un processus qui vise à rendre le numérique accessible à chaque individu à lui transmettre les compétences numériques qui seront un levier de son inclusion sociale et économique. Le dispositif a pour but de combler le déficit constaté de professionnels de l'accompagnement au numérique. Il permettra donc d'offrir à tous les Français des solutions d'accompagnement individuel et/ou collectif pour favoriser leur montée en compétence numérique.

► **Pour rappel, dans une Communauté de communes à fiscalité professionnelle unique, la Communauté de communes est amenée à verser ou à recevoir une attribution de compensation** via les communes afin d'assurer, pour chaque transfert de compétences, une neutralité budgétaire entre les dépenses et les recettes transférées. La C.L.E.C.T. a pour principale mission de procéder à l'évaluation des charges liées aux transferts de compétences entre communes et intercommunalité. Elle établit un rapport qui est soumis à l'approbation de l'ensemble des conseils municipaux des 11 communes-membres de la Communauté de communes Sèvre et Loire.

Ce rapport sera adopté définitivement si la majorité qualifiée des communes (soit la moitié des communes représentant les deux-tiers de la population ou les deux-tiers des communes représentant la moitié de la population de l' E.P.C.I.) l'approuve. A l'issue, le Conseil Communautaire sera amené à se prononcer sur les montants d'attribution de compensation définitifs pour chaque commune-membre.

Le Compte Rendu sera consultable dans son intégralité en mairie après validation du conseil.

Plan Local D'URBANISME

“ Le Conseil Municipal du 14 septembre a émis un avis favorable à la révision du PLU de Mouzillon, puis le Conseil Communautaire du 22 septembre a approuvé cette évolution. ”

À la suite de l'enquête publique d'avril dernier et des avis des autorités consultées, plusieurs modifications ont été retenues :

- Suppression de zones à urbaniser au sud ainsi qu'à l'est de la Zone industrielle des Quatre chemins
- Suppression de trois bâtiments pouvant changer de destination
- Augmentation des densités de construction sur plusieurs OAP (orientations d'aménagement et de programmation)
- Ajouts de lisières paysagères en limite de zones à urbaniser
- Ajout de principes d'éco-aménagement dans les OAP

Les nouvelles règles entreront en vigueur dans le courant du mois d'octobre.



Les éléments du dossier sont consultables sur le site de la communauté de commune ou avec le lien suivant : <https://we.tl/t-aJmvCk46wd>

C'est parti POUR LA NOUVELLE NUMÉROTATION !

À partir d'octobre, la poste distribuera en porte à porte une enveloppe contenant :

- Un courrier de M. Le Maire
- Un certificat d'adresse que vous devrez envoyer aux différents organismes, opérateurs, etc.
- Un flyer expliquant la procédure pour effectuer le changement d'adresse (voir ci-contre)
- Une liste non exhaustive des organismes, entreprises, services à avertir de votre modification d'adresse
- Une nouvelle plaque du numéro de votre habitation

En cas d'absence, le facteur repassera vous déposer l'enveloppe et s'il ne peut vous la remettre en main propre, il la déposera dans votre boîte aux lettres.

L'enveloppe sera adressée à chaque habitation, les locataires devront donc avertir leurs propriétaires afin que ces derniers puissent faire les démarches auprès des différents services.

Si vous remarquez une erreur dans le certificat d'adresse, vous devrez passer en mairie afin que nous vous établissions un nouveau certificat.

Les personnes n'ayant pas reçu les documents et la plaque devront se présenter à la mairie fin octobre pour les récupérer.

Nous allons mettre en place une assistance pour les démarches par internet qui sera proposée aux moins aguerris. Vous avez aussi la possibilité d'effectuer les modifications auprès de France Services à Vallet ou de passer par des entreprises privées.



Retour parking RUE DE L'ÉVÊCHÉ

Le parking rue de l'Évêché a été livré en temps et en heure pour la rentrée des classes. Le campus Mouzillonnais commence à avoir fière allure.

Nous avons comme objectif une sécurisation des flux d'élèves, cet objectif est atteint. Les places en épi permettent une descente des élèves en toute sécurité. Malheureusement nous avons constaté de nombreuses incivilités, les arrêts minutes qui n'ont que le mot, les trottoirs et liaisons douces utilisés en parking...

À la remarque, « *il n'y a pas assez de places de parking* » : Mouzillon a plus de 300 places à disposition, anticipons de 5 minutes la rentrée des classes et profitons de cet instant pour incrémenter notre compteur de marche.

Rappelons que la marche permet d'améliorer les fonctions d'apprentissage et la mémoire. Elle permet aussi aux enfants de pouvoir mieux se concentrer à l'école, et de mieux assimiler les enseignements, ce qui souvent accroît les résultats scolaires.

Marché DE NOËL

Une étudiante de BTS propose à notre commune de travailler sur un projet :

Cette année, et pour la première fois, Mouzillon installera son marché de Noël sur la place de la Vendée le premier week-end de décembre !

Commerçants, associations, écoles... Si vous êtes intéressés comme nous par ce projet, contactez dès maintenant par mail Pauline : pauline.marchais.pm@gmail.com ou directement l'accueil de la mairie : accueil@mairie-mouzillon.fr



Le repas des aînés EST DE RETOUR

Le traditionnel repas des Aînés aura lieu le samedi 16 octobre, le rendez-vous est fixé à 12h00 à la salle Raphaël Hardy.

C'est le retour des moments de convivialité et la municipalité souhaitait ce moment de retrouvailles.

Nos aînés à partir de 70 ans y sont chaleureusement attendus après inscription au secrétariat de la Mairie. Si vous n'avez pas reçu d'invitation, faites-le savoir en Mairie.

Le club des jeunes accompagnera les membres de la Commission des Aînés pour vous recevoir.

Cette année, nous aurons un entracte musical d'une demi-heure avec le panier culturel de la CCSL.

Ce millésime 2021 sera particulier car il faudra venir avec votre pass sanitaire pour y participer, c'est une obligation.

Retour DE LA RANDO-MOULES

Le dimanche 10 octobre le Comité des fêtes organise sa 15^{ème} Rando-Moules.

Parcours pédestres de 6 à 15 km vous seront proposés avec à l'arrivée le traditionnel moules-frites ou saucisses-frites et pour les plus gourmands, les crêpes et les chichis. Tous les participants devront être préinscrits avant le 3 octobre et disposer d'un **pass sanitaire valide**.

Tarifs : 7 €/personne. Venez nombreux, ambiance assurée

➤ **Renseignements et préinscriptions** <http://comitedesfetes-mouzillon.over-blog.com>



Vaccination ANTIGRIPPALE

Période de vaccination : du 25 octobre au 20 décembre, permanences au pôle santé.

- Tous les mardis de 14h à 15h30 sur RDV
- Tous les samedis de 9h15 à 10h15 sans RDV
- Sur rendez-vous tous les jours à domicile.

Les infirmières vous remercient de bien vouloir respecter ces jours et horaires de permanence.

Pensez à vous munir de votre **carte vitale** ainsi que du **bon de vaccination de votre caisse d'assurance maladie**, ou de la **prescription de votre médecin**.

Merci de votre compréhension.
Lucie et Audrey



➤ **Pôle santé** : 02 40 36 41 77-06 21 77 08 38

Première rentrée sur un seul site À L'ÉCOLE SAINT JOSEPH

Jeudi 2 septembre, les 149 élèves de l'école ont retrouvé leurs camarades ainsi que leurs enseignantes.

Outre la bonne humeur habituelle des matins de rentrée, il y avait cette année un peu plus d'excitation à l'idée de découvrir enfin les nouveaux locaux et salles de classe aménagées cet été avec l'aide de parents d'élèves venus prêter main forte.

Les TPS/PS ont quant à eux fait leur rentrée de façon échelonnée sur deux jours, afin de pouvoir prendre leurs marques en petit groupe.

La cérémonie d'inauguration de l'école a eu lieu le samedi 25 septembre. Les familles ont été invitées à participer à un défilé entre l'ancien site maternel des Rosiers et le site de l'Évêché qui rassemble désormais les six classes de l'école, avant une visite du nouveau bâtiment et un verre de l'amitié suivi d'un après-midi convivial.

L'équipe pédagogique accueille cette année deux nouvelles personnes : Doriane CORTIGUERA, enseignante en CE2-CM1 qui complète le temps partiel de Ludivine et Elise MARMIN, aide maternelle en MS/GS (en remplacement d'Emeline BIROT cette année). Le reste de l'équipe est inchangé.

Les détails du projet d'année, autour du vivre ensemble et de l'environnement seront présentés aux élèves et aux familles très prochainement.



APEL : COLLECTE DE PAPIERS

L'APEL de l'école Saint Joseph de Mouzillon organise une nouvelle collecte de papiers et de stylos usagés en plastique.

Nous vous invitons à venir les déposer à l'entreprise SORIN, située dans la zone des 4 Chemins :

- **Vendredi 8 octobre de 17h à 19h**
- **Samedi 9 octobre de 10h à 13h**

▶ Nous acceptons

- > les journaux
- > les magazines / revues
- > les publicités / prospectus
- > le papier de bureau / archives
- > les annuaires / catalogues (même avec agrafes)
- > les livres
- > les enveloppes (sans fenêtre)

▶ Nous refusons

- > les cartons
- > le plastique
- > les papiers « alimentaires »
- > le papier hygiénique (mouchoirs...)
- > le papier photo
- > le papier cadeau

Pour les entreprises qui souhaitent vider leurs archives (et les détruire), nous vous donnons rendez-vous aux dates indiquées ci-dessus ; **un certificat de destruction**, établi par la société de recyclage, peut être délivré. La demande devra être faite le jour du dépôt de vos documents.

▶ Pour toutes informations complémentaires :
par mail à collecte.stjoseph@gmail.com
par tél au 06 81 59 39 08



École publique DE LA SANGUÈZE

L'année scolaire 2021-2022 à l'école publique de La Sanguèze sera une nouvelle fois riche en projets qui ont commencé dès le début de l'année.

Dès le premier jour, les élèves ont ainsi pu découvrir une nouvelle entrée : une fresque et un logo permet maintenant de visualiser l'école.

D'autres projets verront le jour tout au long de l'année :

- Après la labellisation E3D de l'école obtenue l'année dernière, les élèves axeront leurs réflexions sur le thème des déchets. Les conseils des élèves permettront de choisir les activités qui seront mis en place pour réduire la consommation de papier ou encore de plastique sur l'école.



- Rebekah LaRose, assistante en langue anglaise originaire du Vermont (USA) co-interviendra dans les classes tous les lundis à partir du mois d'octobre. Elle aidera les élèves à acquérir une meilleure prononciation ainsi qu'une meilleure connaissance de la culture anglophone. Elle enregistrera également des albums et des comptines en anglais pour la bibliothèque.
- La lecture sera mise à l'honneur avec la mise en place d'un quart d'heure lecture tous les après-midis. Pendant ces quinze minutes, tous les élèves et les adultes de l'école liront un livre dans différents endroits de l'école : les salles de classe, la cour de récréation, le jardin...
- Une volontaire en service civique viendra renforcer l'équipe pédagogique à partir du mois d'octobre. Elle aura en charge de continuer l'informatisation de la BCD et aidera les enseignants lors des ateliers informatiques et dans la mise en place des 30 minutes d'activités par jour.

L'APE de l'école de la Sanguèze FAIT SA RENTRÉE

Le lundi 6 septembre, l'Association des Parents d'Elèves a fait sa rentrée. Les membres se sont réunis pour évoquer les idées de projets pour cette année 2021-2022, qui permettra on l'espère, d'organiser à nouveau des moments de rencontre conviviaux.

À venir pour l'automne, la fabrication de jus de pommes local. Amateurs de jus de pommes, pensez à passer commande.

Nous accueillons avec plaisir les parents qui souhaitent nous rejoindre, n'hésitez pas.

➤ Contact ape.lasangueze@yahoo.fr



Projets et agenda DE L'ENFANCE JEUNESSE

Les séjours Neige et Parc Astérix qui étaient prévus aux dernières vacances d'Hiver et de Printemps ont été reportés suite à la situation sanitaire.

Le bureau de l'association, le coordinateur Enfance Jeunesse et les animateurs référents ont pris la décision de les reporter aux mêmes vacances 2022.

- ▶ **Nous relançons dès maintenant des inscriptions** pour permettre à d'autres jeunes de venir se greffer à ces projets.

Donc si tu as envie de passer une semaine à la neige avec tes potes pour skier, chiller et délirer et/ou si tu veux passer deux jours à t'éclater dans un parc d'attractions, n'hésites pas à en parler autour de toi (copains, cousins, voisins...).

Nous continuons à organiser des actions d'autofinancement fin novembre et début décembre avec une vente de viennoiseries et une vente de sapins afin de permettre à chacun de réaliser ses objectifs.

- ▶ Suite aux précédentes éditions, qui ont été un franc succès, l'association *Amicitia Mansionem* a décidé de relancer cette année la **Disco du Service Enfance Jeunesse. Elle se déroulera le samedi 23 octobre prochain à la salle Raphaël Hardy de Mouzillon de 21h30 à 2h du matin.** Elle sera animée par *DJ Crismo*.

Cette soirée est ouverte aux 16 ans et plus. Pour les participants, il vous est demandé de vous munir de votre carte d'identité. Les entrées sont de 6€ et sont disponibles en ligne. Aucune entrée ne sera vendue sur place. De plus, l'heure limite d'entrée dans la disco est à 23h30. Des navettes à 1€ seront mises à disposition afin d'effectuer les trajets allers retours entre la salle et le bourg des communes environnantes.



Une communication via *Instagram* et *Facebook* va vous être envoyée prochainement.

Nous vous attendons nombreux !

- ▶ Le séjour ados de l'été 2021 «*Les bronzés... Sea & Sun !*» a été un franc succès. 36 jeunes de 13 à 17 ans et 4 animateurs sont partis à l'Aiguillon sur Mer durant une semaine, du 9 au 16 juillet. Dans une ambiance festive et conviviale, malgré une météo mitigée, les jeunes ont pu pratiquer diverses activités aquatiques comme le téléski nautique, le paddle, le splashgame (structures gonflables sur l'eau) et le warrior game (parcours au-dessus de l'eau). Deux soirées au Luna Park ont été organisées dont l'une le 14 juillet avec en prime un superbe feu d'artifice. Bref... les jeunes sont revenus ravis de leur périple estival !

Tellement ravis qu'ils souhaitent repartir l'été 2022 sur 2 semaines. Dans l'objectif de ce projet, des actions d'autofinancements vont être mises en place par les jeunes, accompagnés par les animateurs référents du service enfance-jeunesse et l'association *Amicitia Mansionem*, afin de préparer avec eux ce séjour ados été 2022. Une communication en direction des jeunes et de leur famille va être prochainement envoyée. N'hésitez pas à en parler autour de vous !



➤ Contact Thomas HUET - preados@mairie-mouzillon.fr ou Vincent Ménard - animationjeunesse@mairie-mouzillon.fr

Rendez-vous en pays d'art et d'histoire CET AUTOMNE-HIVER

Le service patrimoine du Syndicat Mixte du SCoT et du Pays du Vignoble Nantais propose huit rendez-vous aux habitants du territoire. Conférences, visites et ateliers sont au menu de cette rentrée.

Le programme s'étale sur les mois de septembre à décembre et prévoit trois conférences. Elles touchent des sujets aussi variés que l'histoire du four à chaux du Montru, l'étude des pièces de monnaie à travers le personnage de Jehan Meschinot, général-maître des monnaies de Bretagne auprès du duc François II et de sa fille Anne de Bretagne, mais aussi des thématiques plus contemporaines, par exemple, comment allier patrimoine architectural et performance énergétique.

Une visite guidée sera proposée pour découvrir Clisson depuis le pont de la vallée. Les familles trouveront également de belles sorties en perspective avec les ateliers vendanges, la soirée au Hellfest pour Halloween, les visites Raconte-moi le Vignoble Nantais et un après-midi Noël au musée pendant les vacances d'hiver !

➤ Informations et réservations www.vignoble-nantais.eu

Restos DU CŒUR

Nous vous rappelons que le centre des Restos du Cœur de Vallet est **ouvert tous les jeudis après-midi**, au 5 rue de La Bourie de 14h00 à 15h30. Notre campagne d'été s'achèvera le jeudi 18 novembre. Pour la campagne d'hiver qui débutera le 2 décembre, les inscriptions auront lieu au centre le jeudi 25 novembre de 9h30 à 11h30.

Les jardiniers de l'équipe recherchent du sang neuf pour les épauler ; les volontaires seront les bienvenus avec un jardin tout nouveau à mettre en culture. Merci d'avance. L'équipe des Restos du Cœur

➤ Contact 02 40 36 44 46



SEMES, EMPLOYEUR SOLIDAIRE DU VIGNOBLE NANTAIS

Depuis plus de 30 ans, SEMES œuvre pour soutenir les personnes en recherche d'emploi. Notre plus-value, une mise en emploi rapide pour les personnes, sans oublier l'accompagnement individualisé pour viser l'emploi durable pour tous !

Une action qui porte ses fruits : en 2020 c'est plus de 190 salariés accompagnés, 200 clients partenaires engagés. SEMES c'est surtout plus de 60% de retour à l'emploi durable après un accompagnement ! Personnes en recherche d'emploi, entreprises en recherche de main d'œuvre ou de prestation, contactez-nous pour en savoir plus.

SEMES une solution solidaire et de proximité contribuant au développement de l'économie locale.

➤ Contact 02 40 03 93 54 - secretariat@semes-44.fr - www.semes-44.fr



URBANISME

PLUI



RÉUNIONS DE PRÉSENTATION DU DIAGNOSTIC



PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL RÉUNIONS PUBLIQUES

Un outil au service de l'avenir de notre territoire

Mercredi 13 octobre (19h)
Espace Buxeria à La Boissière du Doré

Jeudi 14 octobre (19h)
Palais des Congrès au Loroux Bottereau

Jeudi 21 octobre (19h)
Salle Polyvalente de La Chapelle Heulin

PRÉSENTATION DU DIAGNOSTIC DU TERRITOIRE

Vous pouvez participer à ces rencontres :

- Soit en présentiel (réunions organisées selon les conditions sanitaires du moment)
- Soit en visioconférence, avec possibilité de poser vos questions préalablement à la rencontre par mail à plui@cc-sevreloire.fr ou en direct, pendant la réunion, via le tchat qui sera mis à disposition

Pour plus d'informations et avoir accès à la visioconférence le jour de la réunion, rendez-vous sur le site urbanisme.cc-sevreloire.fr

Depuis plus d'un an, le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) de Sèvre & Loire est en cours d'élaboration.

La première étape du travail a consisté en la réalisation du diagnostic du territoire, permettant de mettre en lumière les caractéristiques de Sèvre & Loire et d'identifier les enjeux qui seront à prendre en compte dans le projet de PLUi.

L'heure est venue de présenter aux habitants et acteurs du territoire ce diagnostic, puis d'échanger sur les enjeux identifiés lors de 3 réunions publiques déclinées par secteur :

- RDV le mercredi 13 octobre à 19h00, à la salle Buxeria, à La Boissière-du-Doré

Pour les habitants des communes du Landreau, La Remaudière, La Regrippière, La Boissière-du-Doré

- RDV le jeudi 14 octobre à 19h00, à la salle du Palais des Congrès au Loroux-Bottereau

Pour les habitants des communes de Divatte-sur-Loire, Saint-Julien-de-Concelles, Le Loroux-Bottereau

- RDV le jeudi 21 octobre à 19h00, à la salle Polyvalente du Pallet

Pour les habitants des communes de Vallet, Le Pallet, La Chapelle-Heulin et Mouzillon

COMMENT PARTICIPER À CES RÉUNIONS ?

- Soit en présentiel, dans le respect des normes sanitaires
- Soit en visioconférence, avec possibilité de poser vos questions préalablement à la rencontre par mail ou en direct, pendant la réunion, via le tchat qui sera mis à disposition. La visioconférence sera accessible sur cette page internet le jour de chaque réunion.

Infos sur urbanisme.cc-sevreloire.fr

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL

FACE AU COÛT DE L'ÉNERGIE ET AU CHANGEMENT CLIMATIQUE, ET SI NOUS DÉCIDIIONS ENSEMBLE DE NOTRE AVENIR ET DE CELUI DE NOTRE TERRITOIRE ?

L'environnement et le changement climatique sont des enjeux majeurs pour notre planète et pour les générations futures. Conscients de l'importance et de l'urgence de ce sujet pour notre avenir, les élus de la Communauté de communes Sèvre & Loire font de la transition écologique un sujet majeur pour ce mandat.



Recherchons ensemble les réponses à cette question.

RÉPONDEZ AU SONDAGE EN LIGNE AVANT LE 30 SEPTEMBRE PROCHAIN POUR CONSTRUIRE ENSEMBLE, UN TERRITOIRE PLUS RESPECTUEUX DE L'ENVIRONNEMENT !

Le Plan Climat-Air-Energie Territorial (PCAET) est le plan d'actions des territoires pour préserver la qualité de l'air, lutter contre le changement climatique et en réduire les impacts au niveau local.

Le PCAET est un projet territorial de développement durable qui s'appuie sur une stratégie, des objectifs opérationnels chiffrés et des actions concrètes. Il a vocation à mobiliser l'ensemble des acteurs du territoire. Le PCAET s'écrit avec vous.

Le rayon d'actions correspond au territoire de la Communauté de communes Sèvre & Loire (CCSL) comprenant 11 communes. C'est pourquoi, la CCSL a souhaité réaliser une enquête auprès du grand public afin de :

- Mobiliser le grand public à la co-construction du PCAET ;
- Identifier le degré de sensibilisation des citoyens au changement climatique ;
- Connaître les préoccupations des citoyens ;
- Prioriser les actions à mettre en place.

Infos sur pcaet.cc-sevreloire.fr

Parce que la réussite de ce projet commun ne se fera pas sans associer le plus grand nombre de citoyens, nous vous donnons la parole pour proposer de nouvelles idées, des actions qui vous semblent intéressantes, et vos attentes afin de préparer ensemble notre avenir à tous.

Nous vous remercions donc de répondre à cette enquête qui ne prendra pas plus de 10 minutes de votre temps.

Date limite pour répondre : 30/11/2021

QUESTIONNAIRE EN LIGNE

mode de garde

sevre loire

PARENTS DE 0 À 3 ANS & FUTURS PARENTS

VOTRE AVIS NOUS INTÉRESSE

A la recherche d'un **MODE D'ACCUEIL** pour votre enfant

QUESTIONNAIRE EN LIGNE

[HTTPS://BIT.LY/QUESTIONS-GARDE-CCSL](https://bit.ly/questions-garde-ccsl)

CONTACT | RAM Sèvre & Loire | 02 51 71 92 21

QUESTIONNAIRE EN LIGNE SUR : <https://bit.ly/questions-garde-ccsl> | enfance.cc-sevreloire.fr

Oyé, oyé !

QUEL EST VOTRE BESOIN EN MATIÈRE DE GARDE D'ENFANT ?
Nous recensons les besoins des parents en mode d'accueil et de garde d'enfant.

Pour répondre à notre sondage en ligne, voir lien ci-dessous :

bit.ly/questions-garde-ccsl



REJOIGNEZ-NOUS SUR FACEBOOK

en likant la page Facebook de « La Communauté de communes Sèvre & Loire ».

Ne ratez plus rien ! ACTUS, HORAIRES, INFOS, ÉVÉNEMENTS, PHOTOS, VIDÉOS, ÉQUIPEMENTS...



À vos agendas
....

* 8 OCTOBRE

Collecte de papiers, APEL,
de 17h à 19h, *Entreprise Sorin*

* 9 OCTOBRE

Collecte de papiers, APEL,
de 10h à 13h, *Entreprise Sorin*

* 10 OCTOBRE

Rando moules, Comité des Fêtes,
salle Raphaël Hardy

Dimanche 10 octobre 2021
Le Comité des Fêtes de Mouzillon organise sa

15^{ème} Rando Moules

2 parcours pédestres
de 6 et 15 kms

Seulement sur pré-inscription
(Fin des pré-inscriptions le 3 octobre)
Pré-inscriptions : 7€
<http://comitedesfetes-mouzillon.over-blog.com>
Pass sanitaire obligatoire

Moules - Frites ou Saucisses - Frites
Crêpes Chichis

Comité des Fêtes
Mouzillon

Animation musicale

* 12 OCTOBRE

Conseil Municipal,
20h00, *salle du Conseil*



* 16 OCTOBRE

Repas des aînés, municipalité,
12h, *salle Raphaël Hardy*

* 23 OCTOBRE

Disco, Amicitia Mancionem,
à partir de 21h30, *salle Raphaël Hardy*

▶▶ **ATTENTION MANIFESTATIONS
SOUS RÉSERVE D'ANNULATION**

COVID-19

**CONTINUONS NOS EFFORTS
EN APPLIQUANT LES BONS GESTES**

⚠ On peut tous être touchés, alors on doit tous se protéger.
Continuons ensemble d'appliquer les gestes barrières, gardons nos distances et respectons les consignes du confinement.

**MANIFESTATION
À VENIR**

**11 NOVEMBRE
Commémoration
de l'Armistice**